

On sait que c'est en 1904 que ce dernier fut déclaré bienheureux mais que son culte apparut très vite après sa mort.

M. Jones a utilisé, avec ingéniosité pour l'édition des actes et leur annotation, les références du procès de canonisation de 1371 publié par A. de Sérent et F. Plaine en 1921. Grâce à sa parfaite connaissance du règne de Jean IV, Michael Jones établit des comparaisons très éclairantes entre les deux ducs. Dans le domaine des sceaux, en particulier, et en faisant abstraction de la durée de leur principat (23 ans pour Charles et 42 pour Jean) et du développement des institutions, on est frappé par l'importance accordée par Jean de Monfort aux marques extérieures de sa souveraineté : 3 grands sceaux équestres, 5 sceaux privés, 6 signets tandis que Charles n'utilise qu'un ou peut-être deux grands sceaux, non pas équestres, mais armoriaux, et un signet ; ce signet fut employé comme un grand sceau, sur lacs de soie, en 1356, lors du traité passé à Londres avec le roi Édouard III à la fin de la captivité de Charles : le grand sceau était, sans doute, resté en Bretagne pendant les neuf ans de captivité du duc.

Tous les actes sont en français et sur parchemin, à l'exception de deux lettres privées de Jeanne, écrites sur papier et adressées, en 1379, à son beau-fils, Louis, duc d'Anjou. Contrairement à Jean IV et à d'autres chancelleries seigneuriales de cette époque, Charles n'utilise pas les instruments publics, actes notariés revêtus du sceau ducal et du seing-manuel des notaires ; il se conformait ainsi, sans doute, aux habitudes royales françaises.

Il ne nous reste plus qu'à féliciter Michael Jones de son nouvel ouvrage, à en souhaiter un prochain et à le remercier d'œuvrer, des deux côtés de la Manche, aux progrès de la connaissance de l'histoire de la Bretagne médiévale.

Chantal REYDELLET

Albert DESHAYES, *Dictionnaire des noms de famille bretons*. Le Chasse-Marée/Ar Men, 1995, 524 p.

Les ouvrages sérieux sur les noms de famille de Bretagne sont peu nombreux et chacun d'entre eux apporte de nouvelles données qui permettent de faire progresser notre connaissance de l'anthroponymie bretonne, aussi est-il nécessaire de signaler le livre d'Albert Deshayes qui est, mis à part ses qualités propres, de présentation fort plaisante. L'auteur reprend évidemment les hypothèses émises par ses prédécesseurs : J. Loth, E. Ernault, F. Gourvil, L. Fleuriot, etc. Il fait quelques nouvelles propositions

d'étymologie. Mais ce sont les graphies datées qu'il a relevées, principalement dans le Finistère, qui me semble être la partie la plus précieuse de son travail.

Il est impossible, dans un simple compte rendu, de faire une analyse minutieuse des hypothèses retenues ou proposées par l'auteur. Nombre d'entre elles peuvent être discutées. Mais je ferai d'autres critiques, la première d'entre elles étant le choix du titre. Il ne s'agit pas d'un *dictionnaire* puisque l'auteur a rejeté l'ordre alphabétique et regroupé les noms par thèmes (ce qui est compensé, il est vrai, par un index). Mais plus grave est l'utilisation des mots *noms de familles bretons*. Le terme *breton* est ambigu et l'on pourrait croire qu'il s'agit d'un travail concernant l'ensemble des noms de la Bretagne alors que l'auteur fait la part belle aux noms finistériens, ce qui s'explique par les sources qu'il a pu dépouiller à Quimper où il habite. Par curiosité, en utilisant l'index qu'il donne à la fin de son livre, j'ai vérifié si les 50 noms les plus portés en Bretagne (sur les 77 500 noms qu'on y relève) se trouvaient dans son ouvrage. Parmi ces 50 noms on peut relever l'absence de *Robert* (24<sup>e</sup> nom en Bretagne), de *Guérin* (32<sup>e</sup> nom), de *Le Floch* (36<sup>e</sup> nom) [l'auteur donne *Floc'h* et *Le Floc'h* qui sont moins portés] et de *Quéré* (42<sup>e</sup> nom) [l'auteur mentionne *Le Quéré* et *Querré* moins portés]. Si l'on prend les 50 noms les plus répandus, c'est-à-dire connus sur un grand nombre de communes, on relève le manque de *Robert*, *Guérin*, *Blanchard*, *Leray*, *Garnier* et *Leroux*. Le déséquilibre entre Basse-Bretagne et Haute-Bretagne apparaît encore plus clairement lorsque l'on relève que sur les 50 noms les plus portés en Ile-et-Vilaine, il en manque 17 (*Lefeuvre*, *Lebreton*, *Robert*, *Thébault*, *Leray*, *Monnier*, *Besnard*, *Garnier*, *Legendre*, *Fontaine*, *Dubois*, *Delaunay*, *Bertin*, *Vallée*, *Texier*, *Bouvier* et *Gaudin*). Les oublis sont encore plus nombreux en Loire-Atlantique : 23 noms des 50 les plus portés dans ce département manquent dans l'ouvrage d'Albert Deshayes (*Guérin*, *Leray*, *Robert*, *Moyon*, *Tessier*, *Leroux*, *Renaud*, *Guilbaud*, *Viaud*, *Ménard*, *Pineau*, etc.). Il aurait donc été plus juste de parler, non pas de *noms bretons*, mais de *noms portés en Basse-Bretagne*. Ajoutons que l'auteur ne parle pas uniquement des noms d'origine celtique (il étudie *Thomas*, *Martin*, *Hamon*, *Simon*, etc...), ce qui aurait pu expliquer l'utilisation du qualificatif *breton*. Je ne sais si le titre a été choisi par l'auteur ou par la maison d'édition. On relève aujourd'hui de plus en plus de titres trop «larges» (commerce oblige), et je crois que les auteurs, trop souvent, «laissent faire».

J'ai évidemment été flatté de voir qu'un de mes textes était cité au début du livre (p. 8), mais j'aurais préféré voir figurer mes travaux sur les noms de famille dans la *Bibliographie* (où est mentionné uniquement mon *Grand choix des prénoms bretons*). L'auteur aurait

pu mentionner *1700 noms de famille bretons* (Skol, 1982, épuisé) et surtout *Les noms de famille les plus portés en Bretagne (5 000 noms étudiés)* (Coop Breiz, 1993). J'ose croire que ces oublis s'expliquent par une rédaction trop rapide de la *Bibliographie*. On y trouve mentionné le dictionnaire de Le Pelletier (1752) mais pas celui, beaucoup plus important, de Grégoire de Rostrenen (1732), que l'auteur cite cependant dans sa préface. De même il mentionne le *Glossaire* d'E. Ernault (1895), mais pas son précieux *Dictionnaire étymologique du breton moyen*. Il cite le *Geriadur* de F. Favereau, mais pas le *Dictionnaire historique* de R. Hemon, infiniment plus important pour les formes anciennes. De même l'ouvrage de R. de Laigue sur *La Noblesse* est mentionné, mais pas celui de Rosmorduc, également très précieux. Les différents travaux de Duine sur l'hagiographie méritaient d'être signalés. Le fait qu'il ne cite aucun article de revue (sauf un de Gourvil) fait que le nom de chercheurs confirmés, dont les travaux sont importants, comme ceux de G. Buron, H. Le Bihan, etc... n'apparaît pas. Certes une bibliographie est toujours incomplète, et l'absence d'un titre peut s'expliquer par le fait qu'il n'a pas été consulté, mais l'ensemble me semble avoir été établi trop rapidement.

Comme je l'ai déjà mentionné, une des richesses de l'ouvrage est la mention de nombreuses graphies datées. Là on touche un problème qui concerne toutes les études de ce type, y compris les miennes. Telle ou telle graphie est-elle fréquente ou est-elle exceptionnelle ? Lorsqu'elle n'est attestée qu'une seule fois, peut-on être sûr de son existence ? Le scribe a pu être distrait, le manuscrit a pu être mal lu... À ce sujet, A. Deshayes cite, p. 20, quelques vers bretons. Il ne semble pas connaître l'article que j'avais écrit à leur sujet («Les quatre vers moyen-breton du registre des baptêmes d'Edern», dans les *Annales de Bretagne*, t. 77, 1970, p. 625-627), article où je cite d'autres études antérieures (Peyron ou Abgrall 1908, Le Guennec 1920, E. Ernault 1928-1929). J'avais fait vérifier ma lecture par M. Charpy, alors conservateur des Archives du Finistère, qui avait consulté l'original et avait également comparé sa lecture avant la transcription qui avait été faite antérieurement par Henri Waquet, l'ancien conservateur. Le texte donné par A. Deshayes diffère de nos lectures, qui sont peut-être imparfaites mais qui ont l'avantage de ne pas être le travail d'un seul individu (je ne parle pas de la traduction proposée par A. Deshayes qui est peu vraisemblable). Les différences de lecture mettent en évidence le danger qui peut en résulter pour un nom de famille. Des théories sont parfois fragilisées, sinon infirmées, lorsque les chercheurs utilisent une forme qui n'apparaît en réalité qu'une fois. Certes un ouvrage destiné à un large public ne peut être surchargé de notes critiques, mais il faudrait trouver une astuce

typographique pour différencier les noms que l'on trouve régulièrement de ceux qui n'apparaissent qu'exceptionnellement (ce qui n'empêche pas que ces singularités sont parfois fort instructives). On pourrait peut-être indiquer après un nom les dates extrêmes attestées.

Une des difficultés auxquelles l'auteur a dû faire face est qu'il ne travaille pas sur un corpus bien défini, aussi mentionne-t-il des noms qui semblent avoir disparu aujourd'hui (comme *Abaléat*, *Aballan*, *Abariou*, *L'Abat*, *Abéozen*, *Abgrallbhamon*, *Adevisse*, *Alanioux* etc noms qui n'apparaissent pas dans les listes de l'INSEE, basées sur plus de 2 000 000 de naissances entre 1891 et 1940). Par contre d'autres noms très connus et qui méritaient d'être étudiés ne sont pas mentionnés.

Parmi les petites omissions, signalons que l'auteur, p. 38, renvoie le lecteur au nom *Lhars* qui apparaît dans l'index avec renvoi à la p. 38 ! – Il affirme ailleurs (p. 423) que seuls les noms de lieux nobles sont traduits en français. Ceci est exagéré. Il suffit de relever les nombreux *Moulin* (traduit de *Milin*), etc... – L'auteur mentionne (p. 267) un vieux-breton *ledti* «maisonnette, abri, appartement», correspondant au gallois *llety* «auberge, logis». Il ne dit malheureusement pas où il a trouvé *ledti*. Fleuriot écrivait : «*Léti*, *Letty* fréquent dans la toponymie bretonne n'apparaît dans aucune charte d'époque vieille bretonne» (GVB 393). Ce mot est identique au gall. moy. *letty*, *lety* «logement». Peut-être qu'Albert Deshayes a oublié l'astérisque qui marque les formes reconstituées (on trouve en vieux-br. le composé *let-ti-gran*). – Il en est de même, très probablement, des deux mots *molt* et *moult* donnés comme vieux-breton (p. 297). La forme la plus ancienne de *maout* «mouton» est, à ma connaissance, le moyen-br. *mout*.

L'auteur donne parfois des explications qui me semblent peu vraisemblables. Je ne donnerai ici que quelques exemples pris au hasard. L'auteur explique *Hourman Hourmand*, *Hourmant*, par une fausse coupe de \**An Norman* «le Normand». Cette explication est à rejeter s'il faut tenir compte des formes du XI<sup>e</sup> siècle *Hurmann*, *Hurman* que l'auteur mentionne. De plus le nom de famille *Le Normand* (*an Normant* en br.) est connu et est prononcé *nor-* et non *nour-* dans la région où on relève *Hourmant*. – Ailleurs il écrit : «Le nom *Padellec* (*Le Padellec*, 1631) est un dérivé en *-ec* du terme *padell* «roche plate». Ce surnom s'adresse à une personne aux formes plates». C'est, me semble-t-il, sous-entendre que *Padellec* est un terme utilisé pour désigner une personne plate. Or ce sens n'est pas attesté à ce que je sache. L'adjectif *padellek* «plat» s'applique à un rocher. *Padell* est bien attesté en toponymie nautique. C'est un

emprunt au lat. *patella* «petit plat» (d'où le fr. *patelle*), emprunt que l'on trouve aussi en gallois où *padell* signifie «poêle», et où *padell* y *pen-glin* «le *padell* du genou» désigne la rotule. Faut-il penser que *Padellec* a désigné quelqu'un ayant de grosses rotules, ce qui en ferait un nom à rapprocher de *Glinec* «aux gros genoux»? Je relève que Roger Le Brun a autrefois traduit *Padellec* par «aux grosses rotules», malheureusement sans autre explication (*BSAF*, t. 97, 1971, p. 342). Albert Deshayes rapproche *Le Gléonec* de *gloan* «laine» ce qui me semble très peu vraisemblable. Le nom de famille vient très probablement du vieux-br. *Gleumonoc* > *Glemonoc* > \**Glevonec* > *Gleonec* de *gleu* «brave» et *monoc* «prince, chef». — Il pense que *Lidouren* est à rattacher au br. *hudurenn*, dérivé de *hudur* «sale, etc...». Ceci impliquerait une évolution *-u-u-* en *-i-ou-*, évolution dont il faudrait trouver d'autres exemples. Par contre si la seconde voyelle est un *-u-*, celle-ci à tendance à transformer la première consonne en *-u-* (voir le vieux-br. *briblu* > br. *brulu* «digitale», vieux-br. *-misur-* > br. *muzul* «mesure», moyen-br. *tribuil* > *trubuilh* «trouble»). Il semble plus simple de rattacher *Lidouren* au nom de famille *Lidour* (voir le br. *lidour* «flatteur, cajoleur»). — Albert Deshayes place *Colleu* parmi les noms au sens incertain ou obscur (p. 463). Après avoir rejeté plusieurs explications, dont celle qui considère que *Colleu* est une var. du fr. *Collet*, il propose d'y voir une erreur de lecteur de *Colen*, *Collen* (qu'il écrit en italiques comme si le nom n'existait plus, alors que dans le relevé de l'INSEE on trouve *Colen*, *Le Colen*, *Collen*, *Le Collen*). Il est plus vraisemblable que *Colleu*, nom connu principalement dans la partie gallo des Côtes-d'Armor (Saint-Jacut-du-Mené) et en Ille-et-Vilaine, soit une variante de *Colleuc* (attesté en 1437, et toujours connu), et soit lui-même issu du vieux br. *Coletoc*, *Coledoc* «cher, chéri» (voir le moyen-gallois *Coledauc*, de *coleddu* «cultiver, chérir»), moyen-br. *Coledoc*, *Colezoc*, *Collezeuc*, par une évolution linguistiquement tout à fait vraisemblable : *Coledoc* > *Colezoc* > *Collezeuc* > *Colleuc* > *Colleu* (toutes les formes sont attestées). — Albert Deshayes a parfois été induit en erreur par les dictionnaires modernes. C'est ainsi qu'il traduit (p. 230), après bien d'autres, *Drouglazet* par «assassiné». Le nom de famille est attesté depuis au moins 1691. Mais la traduction de *drouglazhañ* par «assassiner» semble une extrapolation de Vallée, attestée pour la première fois en 1919. Tous les exemples du mot sont tardifs et tous empruntés à des textes littéraires. *Drouglazet* est à traduire par «mal tué», comprenez «qui a échappé à la mort», comme le disait déjà E. Ernault en 1895 (*GMB*, p. 198). Il y a de nombreux composés en breton avec *droug* «mal», ainsi que quelques rares noms de famille : *Droucpéet* «mal payé», *Drouc(c)maguet* «mal nourri». Signalons de plus que la traduction «assassiné» pose un problème :

est-ce qu'un «assassiné» peut transmettre son nom ? – Il y aurait bien d'autres exemples à donner, mais ce compte rendu deviendrait rapidement ardu pour ceux qui ne sont pas des familiers de l'histoire de la langue bretonne.

Ces quelques remarques faites, il reste à souligner la qualité et le sérieux du travail d'Albert Deshayes devenu, avec raison, plus circonspect que dans ses publications antérieures. Plus on étudie l'onomastique bretonne et plus on utilise les mots «peut-être», «il est possible que». Malgré les quelques défauts que j'ai signalés, je ne peux que recommander ce livre à tous ceux qui sont curieux de l'origine des noms de famille de Basse-Bretagne (et non de la Haute-Bretagne). L'onomastique bretonne commence seulement à prendre véritablement forme grâce à des études comme celles de B. Tanguy, Y. Le Moing, G. Buron, H. Le Bihan, E. Vallerie, etc... Toutes ces études sont critiquables et doivent être critiquées : ainsi nos connaissances concernant l'origine des noms propres en Bretagne pourront progresser.

Gwennole LE MENN, CNRS.